



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition Août 2023



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe

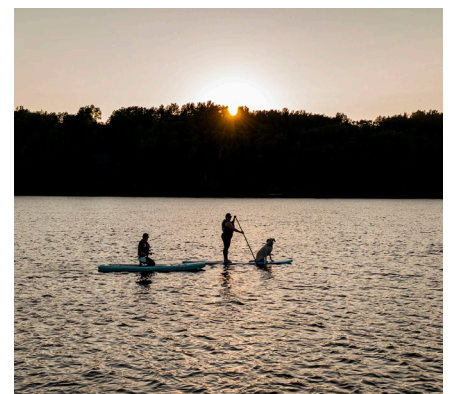
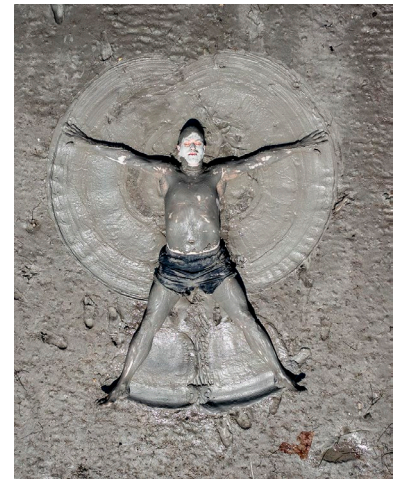
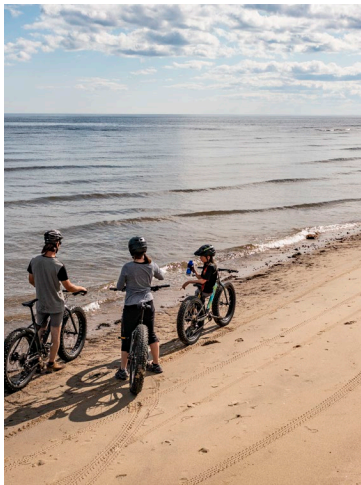


TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	7
SERVICES DES LOISIRS & MADA.....	8
SERVICES DES LOISIRS & MADA.. Erreur ! Signet non défini.	
RÉSIDENCE ST-JOSEPH.....	11
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À JOUR.....	15
ADRESSE CIVIQUE.....	15
SERVICE D'URBANISME	16
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	17
CONNAISSEZ-VOUS ?	17
TRAVAUX PUBLICS	18
ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX	21
PHOTOS RECHERCHÉES.....	22
PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?.....	22
JEUX - DIVERTISSEMENT	23
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	25
AVIS DE SENSIBILISATION.....	27
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023.....	28
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	29
ANNONCES.....	30
TABLE DES MARÉES – AOÛT 2023	31
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	32
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	32
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	32

Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Chère Outardéennes, Outardéens !

Le mois d'août annonce le Festival des Nord-Côtiers les 17, 18, 19 et 20 août au Camping de la Mer du secteur Baie St-Ludger. Pour leur 13e édition, Denis Lepage et sa conjointe France mettront la main à la pâte avec leur équipe de bénévoles pour dynamiser et attirer de nombreux visiteurs et groupe musicaux dans notre magnifique municipalité. Nous leur souhaitons une température clémente et du plaisir à profusion.

J'ai pu assister avec grand plaisir à l'assemblée annuelle de La Résidence Saint-Joseph le jeudi 13 juillet 2023. Les nombreux services d'aide offerts aux clientèles en besoin sont surprenants considérant les moyens financiers dont elle dispose. J'invite la population à ne pas hésiter pour leur remettre leurs cannettes ou toutes autres sources de revenus pouvant leur permettre de réaliser leur mission. De plus, Jean-Paul attends vos commandes de meubles de jardin qui donnent l'occasion aux résidents de se réaliser dans des projets valorisants en plus d'apporter des revenus à la résidence.

Notre municipalité peut maintenant compter sur un nouvel employé, M. Alain St-Pierre au poste de préposé aux travaux publics. M. St-Pierre est résident de la municipalité et possède une bonne expertise en machinerie et travaux extérieurs. Nous lui souhaitons longue vie dans l'équipe et merci de prioriser notre municipalité.

Parlant de travaux extérieurs, des réparations de chaussée sont prévues sur l'ensemble de la municipalité. Comme vous le savez, le chemin de BSL est admissible à une subvention du MTQ (PAVL) pour donner suite à l'étude que la MRC de Manicouagan avait réalisé l'an dernier pour prioriser les routes à restaurer parmi celles que le MTQ avait transférées aux municipalités en 1993. Les montants permettront une partie de la réfection du chemin et pour ce faire, nous devons octroyer quelques mandats d'études professionnels afin de finaliser les plans et devis et aller en appel d'offres.

Les travaux financés par le programme PMVI de HQ sont sur le point d'être achevés par notre personnel au portail d'entrée. Notre superviseure aux loisirs et culture, Caroline Gagnon, qui fait un excellent travail, prévoit plusieurs activités afin de dynamiser l'entrée de la municipalité. Nous allons également en profiter pour rafraîchir le lettrage de notre enseigne de bienvenue qui se laisse aller.

Assemblée publique

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance ordinaire le lundi 3 juillet 2023 à 19h30 et en séance spéciale le 11 juillet dernier.

Comme chaque année, la séance ordinaire de juillet a lieu la première semaine du mois afin de permettre aux élus et à la direction de prendre des vacances par la suite.

Comme le délai entre la réunion en juin et celle de juillet est court, la séance comporte moins d'éléments, mais est tout aussi important et obligatoire par la réglementation municipale.

Nous avons procédé à l'embauche de M. Alain St-Pierre au poste de préposé aux travaux publics, pour une période de probation de 180 jours de calendrier. Il sera rémunéré selon la convention collective à l'échelon #6.

Nous avons accepté l'offre de service de Radiateur Auto-Retec enr. afin de remettre à neuf le radiateur de la génératrice Kholer 30 kW ainsi que le réservoir du haut, au coût de 1 480 \$, plus taxes.

Nos parcs de jeux doivent être maintenus en sécurité et pour ce faire nous avons autorisé l'achat d'un filet de pont de câble avec marchepied et garde-corps, selon les normes en vigueur, auprès de Jambette au coût de 3 677,56 \$, taxes et transport inclus.

Il a été proposé d'accepter l'avenant d'ingénierie proposé par FNX INNOV dans le projet d'agrandissement de la station de pompage de Pointe-aux-Outardes en modifiant la chaîne de traitement afin d'y ajouter les éléments suivants au coût de 5 300,00 \$, plus taxes.

- Système de dosage de permanganate de potassium;
- Système de dosage de sulfate ferrique;
- Capacité du système de traitement des eaux de lavage.

Afin de faciliter la tenue d'activités diversifiées sur le site du portail d'entrée, il devient nécessaire qu'il y ait de l'électricité au bâtiment principal. Nous avons procédé à l'achat d'un câble de 100 ampères, des prises et un panneau avec le branchement, auprès de VAR inc., au coût budgétaire de 7 276 \$, plus taxes et de bois pour protéger le câble au coût budgétaire de 500 \$, plus taxes. La partie d'installation souterraine du câble sera faite par les employés municipaux.

Le conseil désire faire préparer une conception graphique pour une nouvelle enseigne de Bienvenue visible des deux directions est et ouest sur la route 138 qui serait installée sur le terrain du portail d'entrée. Nous avons mandaté Mire Graphik pour la conception graphique d'une nouvelle enseigne de bienvenue pour le portail d'entrée au coût de 2 189,12 \$, taxes incluses

Séance spéciale 11 juillet 2023

Nous avons accepté l'offre de services professionnels reçue du Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc. pour réaliser la caractérisation environnementale de la rue de Baie-Saint-Ludger selon la demande de prix préparée par la Fédération québécoise des municipalités, au coût de 20 647,79 \$, taxes incluses, les frais seront admissibles au programme PMVL.

Le ministère de la Sécurité publique en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un projet expérimental d'ensemencement hydraulique d'Élymes des sables (sur la recharge) près de l'accès à la plage situé au 242, rue Labrie ;

Les achats suivants ont été autorisés, voyage de terre noire 457,00 \$, un voyage de sable 290,00 \$, des poteaux pour clôture auprès de Fabrication Fransi 120 \$, une clôture à neige auprès de Roland Tremblay & fils inc. au coût de 39,84 \$, le tout plus taxes.

Les travaux de préparation de terrain, étendre le matériel (sable et terre noire) sur une superficie de 250 m² reviennent à Lévesque Entretien & Aménagement, au coût de 2 045,00 \$, plus taxes. Le mandat de services professionnels en ensemencement de talus à l'entreprise Ensemencement Côte-Nord inc., au coût de 2 500 \$, plus taxes. Les semences seront fournies par le ministère des Transports et de la Mobilité durable. Ces frais seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

Que le beau temps favorise les rencontres familiales et amicales. Prudence et civisme à toutes et tous.



**Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes**

RENTRÉE 2022-2023

Les vacances estivales tirent à leur fin, il ne reste que quelques semaines pour profiter de cette saison avant de recommencer l'école !

Par conséquent, la municipalité désire vous rappeler que les zones scolaires sont des zones à risques. Soyez vigilants en présence d'autobus scolaires, respectez les panneaux de signalisation et les limites de vitesse.



La rentrée est le 28 août prochain.

Bonne rentrée scolaire à tous!



PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 14 août 2023 à 19h30



TAXES MUNICIPALES

VOTRE 3^e VERSEMENT SERA DÛ POUR LE 20 SEPTEMBRE 2023



Institution

LE NUMÉRO DE COMPTE
SUR VOTRE CHÈQUE,
VOTRE MATRICULE EST
CELI QUI COMMENCE
PAR F-XXXX-XX.XX-0000.



Notez que la municipalité
ne dispose pas de terminal pour le
paiement d'Interac.

Taxes 2023

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes
municipales directement à la municipalité :

- par chèque ;
- par virement ;
- en argent comptant avec reçu.

VIREMENT INTERAC

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Question: **Pour**
Réponse : **Taxes2023**

*** IMPORTANT : Mettre votre matricule**

SERVICES DES LOISIRS & MADA

Août!

L'été bat son plein, même si nous sommes déjà en mode préparation de l'automne. Le camp de jour en est presque à sa fin, encore deux (2) semaines d'activités à venir pour nos jeunes !

Camp
de jour
PAO

La municipalité désire remercier toutes les familles pour leur participation, en aussi grand nombre, au Camp de jour de cette année.

Merci également : à l'équipe d'animateur(e)s : **Daisy, Fraisinette, Gribouille, Lasagne et Poupou** qui ont su divertir les jeunes durant les sept (7) semaines de camp et de leur travail remarquable.

Voici quelques photos des semaines passées en juillet :



Le samedi 8 juillet, Josée Blackburn et d'autres bénévoles ont organisé un party volley-ball familiale, aussi d'autres petits jeux ont été organisés dans la journée pour amuser tous et chacun.

Merci et voici un petit aperçu de la journée



RANDONNÉE VÉLO SANTÉ ALCOA

Il nous fait plaisir de vous annoncer que les cyclistes et bénévoles de la 19^e édition de la Randonnée vélo santé sera de passage sur notre territoire le samedi 26 août prochain.



**19^e Randonnée
Vélo Santé Alcoa**

**Les 25, 26, 27 août
prochains !**

AU BÉNÉFICE DE LA **FONDATION**
de la santé et des services
sociaux de Manicouagan

RVS
RANDONNÉE
VÉLO SANTÉ

**ENCOURAGEZ LES CYCLISTES EN VOUS
PROCURANT DES BILLETS/KM!**

WWW.JEDONNEENLIGNE.ORG/FONDATIONSSSMANIC/CAMPAGNE/RANDONNEEVELOSANTE
(418) 589-3701 #302293

Principal



Merci à nos partenaires !

Vélo or



Vélo bronze



Associés



Vélo argent



LICENCE RACJ : # 1197

RÉSIDENCE ST-JOSEPH

Services / clientèle

Nos services

- Hébergement de 1 à 90 jours
- Accompagnement soutien et références
- Cuisine collective
- Friperie
- Transport pour les rendez-vous et les commissions
- Atelier de développement des compétences
- Atelier de menuiserie
- déménagement et dons de meubles

Clientèle

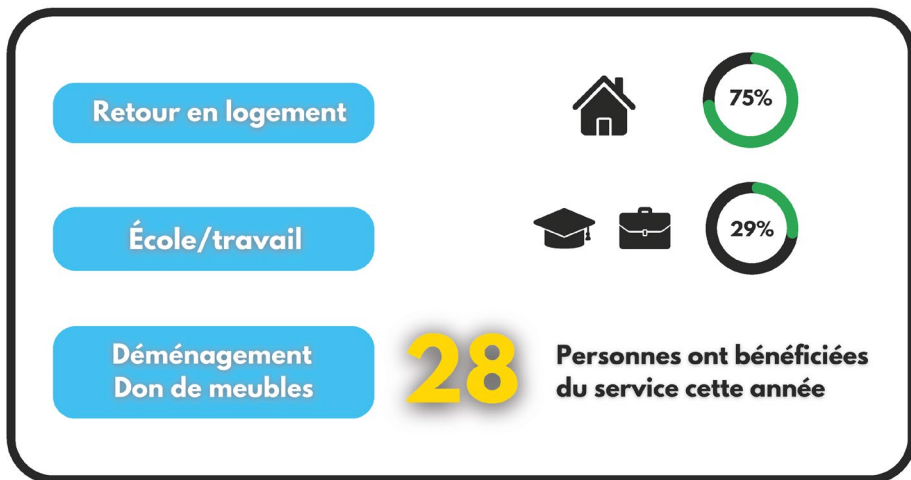
La Résidence St-Joseph accueille les hommes et les femmes provenant de la Côte-Nord de Tadoussac à Blanc-Sablon ainsi que les personnes de passage dans notre région.

Les personnes hébergés vivent des difficultés d'adaptation et/ou d'exclusion sociale.

La résidence dispose de 15 chambres pour les personnes vivant les situations suivantes :

- Situation d'itinérance
- séparation
- Perte d'un logement
- Sortie de détention
- attente ou sortie de thérapie
- psychiatrie ou en attente.
- Transition vers d'autres services
- conflit familiale ou entre voisins.





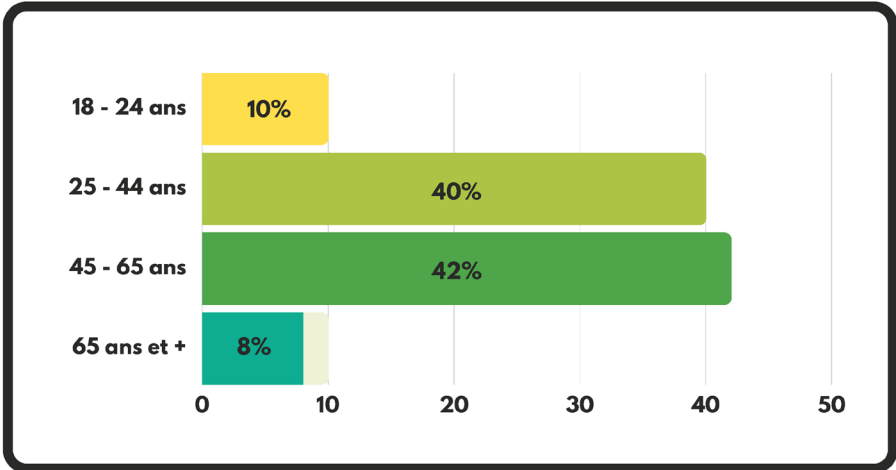
Tranche d'âge

60 personnes hébergées

2380 nuits d'hébergement

+ de 7000 repas offerts

+ de 500 heures de travaux compensatoires



FESTIVAL COUNTRY DES NORD-CÔTIERS

13 édition

20 SPECTACLES

VENEZ NOUS RENCONTRE

- ❖ Cours de danse
- ❖ Spectacles country
- ❖ Activités
- ❖ Boutiques
- ❖ Restauration
- ❖ Bar

CAMPING PARC

DE LA RIVE

17, 18, 19 et 20 août 2023

SANI-MANIC
CÔTE-NORD



Dépliant 2023



PROGRAMMATION

Jeudi 17 août

L'ouverture du festival
France et Denis 19 H 45

La musique se fait rassembleuse grâce à vous, les Nord-Côtiers. Vous sachant unis par cette passion qu'est le Country, nous vous souhaitons un excellent festival! Country Votre accueil chaleureux saura certainement séduire les nombreux visiteurs venus des quatre coins du Québec Bon festival 2023



Denis Lepage
Auteur, Compositeur, Interprète
6 Albums en carrière. 20 H 00

Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



Luc Tremblay
Auteur, Compositeur, Interprète,
Né à Forestville 5 albums en carrière. 21 H 00

Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



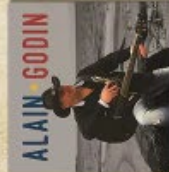
Jean Rock Cummings
Auteur, Compositeur, Interprète
15 albums en carrière. 22 H 00

Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



Alain Godin
Auteur, Compositeur, Interprète
de Sept-Îles. Le spectacle vous est
présenté par le Festival country des
Nord-Côtiers et notre commanditaire
suivant 23 H 00

STUDIO D'ENREGISTREMENT
CONCEPT-PLUS ENR



Vendredi 18 août

Présentation du comité
et des commanditaires majeurs 20 H 00



Vendredi 18 août

Syl Dan
Musique de danse country
Le spectacle vous est
présenté par le Festival
Country des Nord-Côtiers
et notre commanditaire
suivant 20 H 30



Carole Ann King
Est une auteure-compositrice-interprète
avec 6 albums en carrière et 2 autres
albums Les filles. Le spectacle vous est
présenté par le Festival country des
Nord-Côtiers et notre
commanditaire suivant 21 H 00



Dani Daraïche
Après plus de 16 albums en carrière
et 2 autres albums Les filles
Le spectacle vous est présenté par le
Festival country des Nord-Côtiers et notre
commanditaire
suivant 21 H 30



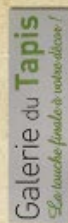
22 H 00

Les filles... sont fières de vous présenter un
duo au féminin rassemblée sur scène pour la
dernière fois respectueusement, filles
de nos jours, nous sommes fieres de nos
grandes dames et pionnières de la musique
country western.



Bien que 2023 marque notre dernière année
de tournée pour ce projet, nous sommes
fières de vous présenter pour la seule fois
sur la Côte-Nord exclusivement au Festival
Country Des Nord-Côtiers

Des Daraïche & Carole Ann King



Les filles vous est présentée par le
Festival country des Nord-Côtiers
et notre commanditaire suivant

David Bernatchez
Natif de Grande-Rivière en Gaspésie
et auteur-compositeur-interprète
Le spectacle vous est présenté par le
Festival country des Nord-Côtiers et notre
commanditaire suivant 22 H 30



Carol Renaud
Auteur-compositeur-interprète
3 albums en carrière
Le spectacle vous est présenté par le
Festival country des Nord-Côtiers et notre
commanditaire
suivant 23 H 30



Samédi 19 août 2023



Conrad Stéphane
13 H 00
Va vous présenter ses plus grands succès country avec 24 albums en carrière
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Duo J-F et Nancy
14 H 00
Hommage à Shania Twain
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Pat Gallant
15 H 00
La Cabane à Pat
Chansons / histoires / et humours
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Petapan
20 H 00
Auteur-compositeur-interprète
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Gérard Delahunty
21 H 00
Auteur-compositeur-interprète dont la réputation s'étend à l'échelle de la province
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Andy Bash
22 H 00
Auteur-compositeur-interprète originaire de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Hert Leblanc
23 H 00
Auteur-compositeur-interprète originaire de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



JAM INNUCADIE
00 H 00
A ne pas manquer pour la première fois un Jam Innu et Acadien
Michel Canapé
Hert Leblanc
Le rassemblement pour vous faire un party "INNUCADIE"
EXCLUSIVE



Martial Caron
13 H 00
Va vous faire danser de belles danses country. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Natacha Barriault
14 H 30
Va vous faire danser de belles danses country. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiérs et notre commanditaire suivant



Activités

Vendredi 18 août 2023
14 h Party des danseurs GRATUIT avec Remo Ross

Samedi 19 août 2023
09 h Tournoi de pétanque
14 h Concours de brouette
15 h Cours de danse GRATUIT avec Remo Ross

Dimanche 20 août 2023
10 h Tournoi de fer
13 h 30 Concours de poches
13 h Danse Country libre dans le grand Chapiteau

"IMPORTANT"
Cher festivalier. Pour vous assurer le meilleur confort possible, nous tenons à vous informer que le nombre de chaises disponibles sont limités. À fin de vous garantir une place assise, nous vous recommandons d'apporter votre propre chaise pliante. Bien cordialement, L'équipe du festival



SYL DAN
Les 4 musiciens qui accompagnent les artistes du Festival de Versicaud sont
Claude D'Assios
Animateur du Festiva

MERCI

À NOS COMMANDITAIRES

COMMANDITAIRE OFFICEL

Sani-Manic Côte-Nord inc.

COMMANDITAIRES MAJEUR

Camping parc de la rive
Journal Le Manic
Transport J.D. Marin
TRN

Echafaudage Industriel
Municipalité Chute-aux-Outardes
Municipalité Pointe-aux-Outardes
Studio d'enregistrement Concept-Plus

COMMANDITAIRES ARGENT

Magasin du travailleur SBP Entrepreneur
Fortin et Lévesque
Galerie du Tapis
Michel Miller Inc.
Matériaux Manic

COMMANDITAIRES BRONZE

Boucherie chez Fernande Labat
Camp St-Paul inc.
Centre de location Côte-Nord
Lavoie Propane
Motel La Reliance
Pepst Stephanie Emond
Poissonnerie J.G. Laprise
Tabagie Vallée
Migneault Service J.M.Y inc.
Le Riviera
Marché des dunes

BILLETTERIE

Pour les festivaliers exclusivement du jeudi au samedi à partir de 18 h 30, le 5 \$ à la barrière du camping n'est plus exigé
JEUDI : 25 \$/par jours (adulte) VENDREDI : 30 \$/par jours (adulte)
SAMEDI : 30 \$/par jours (adulte) DIMANCHE : 10 \$/par jours (adulte)
FORFAIT 4 JOURS à 70 \$ par personne
Moins de 12 ans : GRATUIT
Pour information : 418 295-5073
ou info@festivacountrydesnord-cotiers.com

POINTS VENTE POUR LES FORFAITS

POISSONNERIE J.G LAPRISE (Chute-aux-Outardes)
CAMPING PARC DE LA RIVE (Pointe-aux-Outardes)
MARCHÉ DES DUNES (Pointe-aux-Outardes)
JOURNAL LE MANIC du Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h (Baie-Comeau)

418 295-5073 ou 418 567-7984
Camping Parc De La Rive 197 Chem. de la Baie Saint-Ludger, Pointe-aux-Outardes, QC G0H 1M0
www.festivacountrydesnord-cotiers.com

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À JOUR

Vous n'avez pas reçu de message vocal depuis le début de l'année 2023 ?
Veuillez communiquer avec nous afin de mettre à jour votre dossier et mentionnez toutes les propriétés ou les matricules pour lesquels le(s) changement(s) s'applique(nt).

- Par téléphone au 418 567-2203 poste 0 ;
- Par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ;
- Par télécopieur au 418 567-4409.



Merci de votre collaboration et votre compréhension !

ADRESSE CIVIQUE



ADRESSE CIVIQUE

Afin de faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande que le numéro civique d'un bâtiment soit rapidement et clairement vu à partir de la rue, et ce, en tout temps.

Il faut notamment veiller à ce que la neige, la végétation ou tout autre obstacle ne vienne restreindre la visibilité des chiffres. Il est important de mettre en évidence sur une façade de maison.

Merci de votre collaboration !

SERVICE D'URBANISME

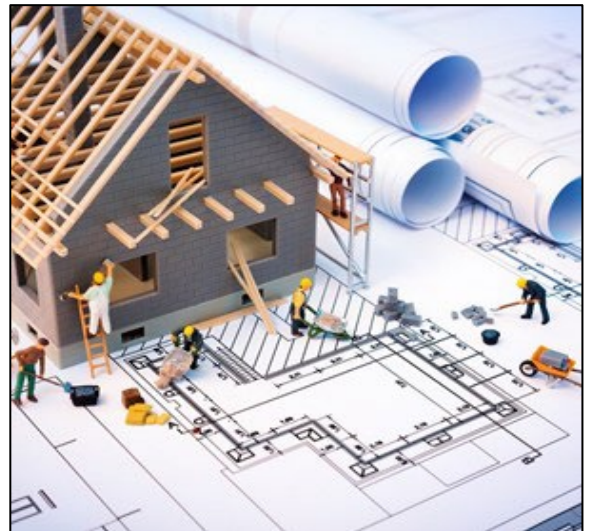
INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chuteaux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaire du service : Bureau municipal situé au
471, chemin Principal
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30






En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

-  Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
-  Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
-  Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.



TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**

N'essayez pas de le réparer vous-même.

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



BALAYAGE ET INSTALLATION DES DOS D'ÂNE



Prenez note que nous avons procédé à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.

De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever.

Alors, soyez vigilants !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1^{er} juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, soit :
entre 18 h 00 et 22 h 00 :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**



Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemercer / réensemencer une nouvelle pelouse ou la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418 567-2203, **nous prévoyons une période à cet effet.**

VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LE SITE INTERNET :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm

Le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au :
Chapitre III : Période d'interdiction totale

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

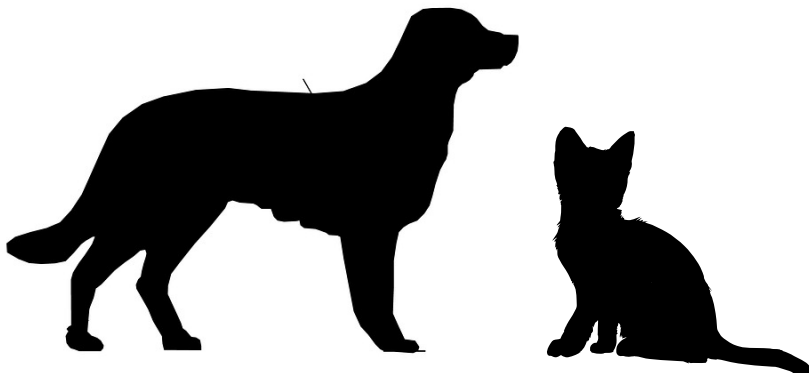
ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :

- La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24 ;
- La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge Le Chapitou (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qui l'a trouvé (souvent son propre voisin) ;
- La licence vous permet de respecter la réglementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de 250\$ + les frais alors que la licence ne coûte que **10,00 \$** à notre magnifique municipalité.

Vous pouvez venir au bureau de la municipalité pour enregistrer votre chien ou votre chat lors de nos heures d'ouverture.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes :

vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prenez note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

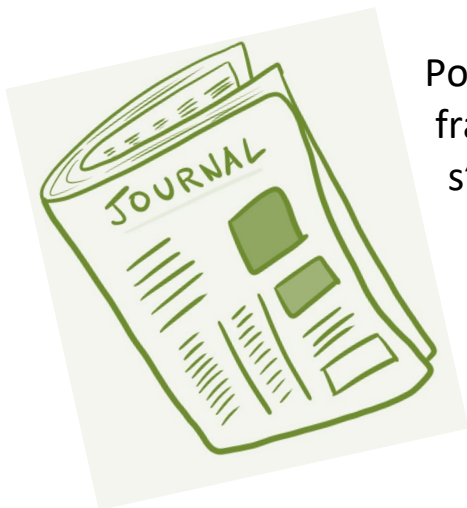
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : **le Cacardeur**.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois.

Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin de **SEPTEMBRE** est le *20 août 2023*.



Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes, s'appliquent. **Faites parvenir votre annonce à l'adresse:**

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

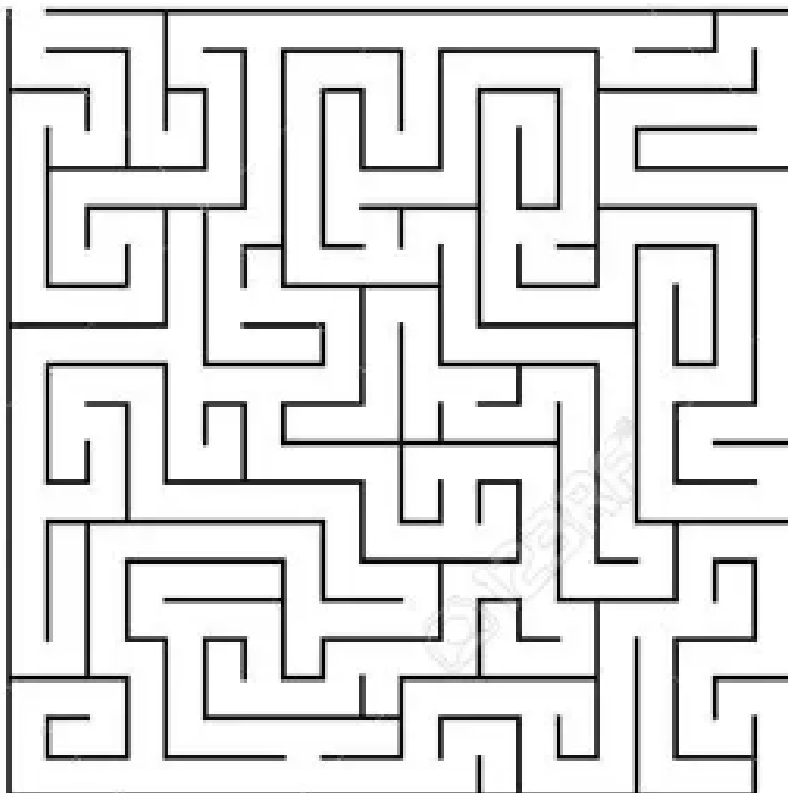
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 418-567-2203 poste 0.

JEUX - DIVERTISSEMENT

SUDOKU

		2			7		9	
			1		5	7		
		6			4		1	5
			5				4	
	6		4	1	3		5	
	8				6			
3	4		7			9		
		8	9		2			
	2		3			5		

LABYRINTHE



CHERCHE ET TROUVE

Observe la grande image et colorie les objets demandés.



CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE



Les matériaux que l'on trouve dans les plates-bandes, les pots de fleurs, les balconnières, etc., sont généralement combustibles.

En effet, les différents terreaux présents sur le marché ne contiennent souvent que très peu de terre véritable. Plusieurs sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles qui constituent un foyer potentiel d'incendie.

Les périodes de chaleur soutenue et de sécheresse au cours de l'été augmentent considérablement le risque d'incendie puisque le sol et la végétation, asséchés, sont plus susceptibles de s'enflammer au contact d'une source de chaleur.

Ainsi, lorsqu'on se débarrasse d'un article de fumée de façon inadéquate ou dans un endroit inapproprié, le feu couvant, peut, à tout moment, provoquer un incendie et se propager à des bâtiments.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Un mégot de cigarette peut se **consumer** durant plus de **3 heures** et une flamme est susceptible d'apparaître pendant tout ce temps.



COMMENT ÉVITER LES FEUX DE TERREAU ET DE VÉGÉTAUX ?

Débarrassez-vous des mégots de cigarette avec précaution.

- Afin d'éviter tout risque d'incendie lié à une façon inadéquate de se débarrasser d'un article de fumeur, éteignez les mégots dans un cendrier conçu à cet effet, à savoir un contenant non combustible rempli de sable, d'eau, etc.
- Placez les cendriers loin de tout objet ou surface inflammable.
- Avant de vider un cendrier, assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints en y versant un peu d'eau.
- Ne jetez jamais les cigarettes ou les allumettes directement à la poubelle.
- Lors de vos déplacements, évitez de lancer vos mégots dans la nature.

JARDINEZ DE FAÇON PRÉVENTIVE

- Arrosez régulièrement vos plantes, haies, paillis, etc., tout en respectant la réglementation en vigueur. Gardez en tête que la terre en pot s'assèche plus rapidement que celle du jardin.
- Privilégiez les pots d'argile. Ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles.
- Entrez vos sacs de terre de rempotage à l'abri des chauds rayons du soleil et à l'écart de tout matériau combustible.



TRAVAUX EXTÉRIEURS

- Débarrassez-vous des résidus verts de façon adéquate et surveillez les collectes municipales.

Avant de faire brûler les déchets végétaux, abattis et autres rebuts à ciel ouvert, informez-vous de la réglementation municipale en vigueur en matière de sécurité incendie soit sur notre site WEB ou en appelant M. Beudet au 418 567-2144 poste 723!

AVIS DE SENSIBILISATION

À la suite de recommandations des citoyens de la municipalité, nous souhaitons sensibiliser les usagers de la voie publique, les automobilistes autant que les cyclistes, afin de prévenir les dangers pour leur sécurité.

RESPECTER LA PRIORITÉ

- À un passage pour piétons, s'arrêter dès qu'un piéton s'y engage ou manifeste clairement son intention de traverser, par exemple, s'il attend sur le trottoir qui borde le passage pour piétons, s'il fait un signe de la main, qu'un contact visuel a été établi avec lui, etc.
- À une intersection, céder le passage aux piétons, aux véhicules et autres cyclistes qui ont la priorité.
- À plus de 5 mètres d'un autobus ou minibus scolaire dont les feux rouges intermittents sont en marche ou qui fait usage du panneau d'arrêt, s'immobiliser jusqu'à ce que les feux soient éteints et que le panneau soit rabattu.

CIRCULER DU BON CÔTÉ

Sur la chaussée, circuler aussi près que possible du côté droit, tout en tenant compte de l'état de la chaussée et des risques d'emportierage (collision), et **dans le même sens de la circulation.**

Le cycliste peut quitter sa position :

- pour effectuer un virage à gauche
- s'il est autorisé à circuler à contresens
- en cas de nécessité



Sur l'accotement, rouler dans le sens de la circulation ou le sens indiqué par une signalisation.

SIGNALER SES INTENTIONS

D'une façon continue et sur une distance suffisante pour être bien vu par les autres usagers, il faut signaler ses intentions, à moins que la manœuvre ne mette en péril sa sécurité.



Source : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/ce-que-dit-la-loi?>

MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



- Ordures : lundis
- Recyclage : vendredis
- Installations fermées

Août				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Août				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



Nouvelle version



Télécharge l'application



5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couverture fermée, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviez-vous?



- Votre bac bleu appartient à la Régie.
- Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

Bac brun : informez-vous!



POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange
Tout ce qui se jardine



Visitez notre site Internet www.regiemanicouagan.qc.ca pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale



Augmentation de la qualité de service



Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles

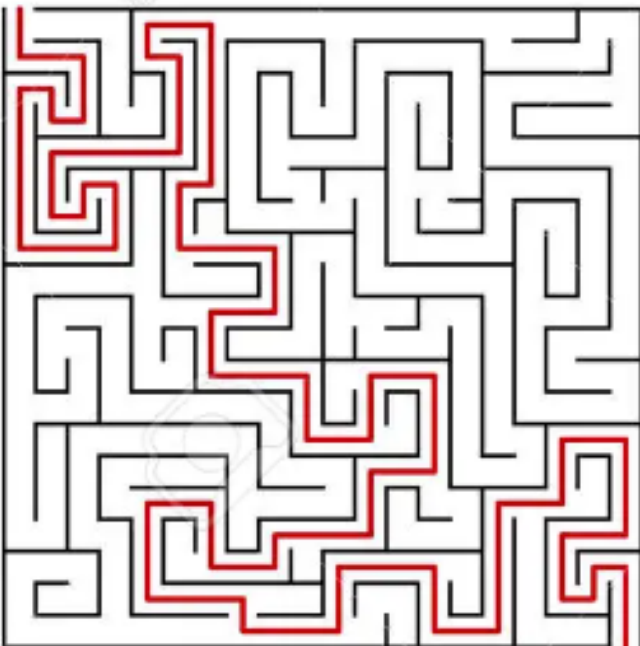
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

5	1	2	6	3	7	4	9	8
8	9	4	1	2	5	7	6	3
7	3	6	8	9	4	2	1	5
1	7	3	5	8	9	6	4	2
2	6	9	4	1	3	8	5	7
4	8	5	2	7	6	1	3	9
3	4	1	7	5	8	9	2	6
6	5	8	9	4	2	3	7	1
9	2	7	3	6	1	5	8	4

RÉPONSE SUDOKU



RÉPONSE LABYRINTHE



RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



ANNONCES



LOCATION DE SALLES



SALLE COMMUNAUTAIRE

RÉSERVATION :
418 567-2203 POSTE 1



CENTRE DES LOISIRS

Marché public



Nouvelle horaire 2023

Tous les dimanches entre le 25 juin au 10 septembre 2023 entre 10 h 00 et 14 h 00 pour les représentants, les producteurs, les artisans et les organismes régionaux de la Manicouagan.

Tarification

25\$ par kiosque - 3 kiosques de disponibles
ou possibilités de 6 petits kiosques.

Modalités de paiement

Les paiements, en argent avec reçus ou par virement Interac, doivent être fait au bureau municipal, 471, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, Québec G0H 1M0 du lundi au jeudi entre 7 h 45 et 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30 et les vendredis entre 8 h 00 et 12 h 00.

***Documents à fournir lors de la signature du contrat, copie du permis du MAPAQ exigé et votre preuve d'assurance responsabilité civile.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer
Mme Roxanne Marin au
418 567-2203 poste 1
ou par courriel à
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Crédit photos : Sébastien St-Jean Photographe

TABLE DES MARÉES – AOÛT 2023

JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
1	0117	4.4	10	0332	1.2	17	0243	4.0	25	0209	1.4
	0800	0.5		0917	2.7		0910	0.7		0802	2.6
TU	1353	3.3	TH	1511	1.4	TH	1505	3.4	FR	1349	1.4
MA	1940	0.6	JE	2147	3.4	JE	2057	0.8	VE	2033	3.4
2	0207	4.6	11	0455	1.2	18	0315	4.0	26	0341	1.4
	0845	0.3		1038	2.6		0936	0.7		0926	2.5
WE	1440	3.6	FR	1625	1.5	FR	1536	3.5	SA	1508	1.5
ME	2031	0.4	VE	2301	3.4	VE	2131	0.8	SA	2153	3.5
3	0255	4.7	12	0604	1.2	19	0347	3.9	27	0506	1.2
	0929	0.2		1150	2.6		1002	0.8		1051	2.6
TH	1526	3.7	SA	1731	1.4	SA	1606	3.5	SU	1631	1.3
JE	2121	0.3	SA			SA	2205	0.8	DI	2309	3.7
4	0342	4.7	13	0004	3.6	20	0419	3.8	28	0608	1.0
	1012	0.2		0657	1.1		1029	0.8		1158	2.9
FR	1613	3.9	SU	1243	2.8	SU	1638	3.6	MO	1741	1.1
VE	2212	0.3	DI	1824	1.3	DI	2241	0.9	LU		
5	0430	4.5	14	0054	3.7	21	0452	3.6	29	0012	4.0
	1054	0.3		0738	1.0		1058	0.9		0658	0.7
SA	1659	3.9	MO	1325	2.9	MO	1712	3.6	TU	1251	3.2
SA	2304	0.4	LU	1908	1.1	LU	2319	1.0	MA	1839	0.8
6	0518	4.1	15	0134	3.9	22	0528	3.4	30	0105	4.3
	1137	0.5		0813	0.9		1129	1.0		0742	0.4
SU	1747	3.9	TU	1401	3.1	TU	1749	3.5	WE	1337	3.5
DI	2359	0.6	MA	1947	1.0	MA			ME	1931	0.4
7	0608	3.7	16	0210	4.0	23	0003	1.1	31	0153	4.6
	1221	0.7		0842	0.8		0609	3.1		0822	0.2
MO	1837	3.8	WE	1434	3.2	WE	1205	1.1	TH	1421	3.8
LU			ME	2023	0.9	ME	1833	3.5	JE	2020	0.2
8	0059	0.8				24	0058	1.3			
	0702	3.3					0658	2.8			
TU	1309	1.0				TH	1249	1.3			
MA	1932	3.6				JE	1926	3.4			
9	0210	1.1									
	0804	2.9									
WE	1404	1.3									
ME	2034	3.5									

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418 567-2203

Télécopieur : 418 567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

est le 20 de chaque mois.

